



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



FORMATION

DROIT DU TRAVAIL POUR LE MANAGER D'ATELIER, D'AGENCE, D'EQUIPE...

Référence :

115-128-12

Durée :

3 jours

Public :

Toute personne ayant à encadrer une équipe (atelier, secteur, chantier, agence) ou désirant acquérir les connaissances nécessaires pour gérer le personnel.

Pré-requis :

Aucun

Méthodes pédagogiques

Prise en compte des attentes des participants, exposés théoriques sur la réglementation, débats et études de cas. Contrôles des acquis - Vidéo projection - Les stagiaires sont régulièrement en situation active (résolution de cas pratiques, réaction à des propositions, « quiz », concertation)

- Attestation de formation

Connaître les éléments indispensables du droit du travail pour gérer à son niveau les situations courantes de l'exécution du contrat de travail et être l'interlocuteur avisé du service du personnel (embauche, accueil, période d'essai, CDD, intérim, durée du travail et de repos, HS, temps partiel, congés, absences, application du droit disciplinaire, modification du contrat, différents modes de rupture du contrat de travail, représentants du personnel, médecine du travail...etc...)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- A l'issue de la formation le participant est à même d'intégrer les points clés nécessaires du droit du travail dans le management de son équipe.



PROGRAMME

Module 1 : Le contrat de travail

- L'embauche
 - Règles d'accès à l'emploi, obligations, formalités
- Le choix, l'élaboration et la conclusion du contrat de travail
 - Différents types de contrats, spécificités formes et contraintes, clauses obligatoires, facultatives...
- Le Contrat à Durée Indéterminée
 - Définition, Forme, Clauses principales
- Le Contrat à Durée Déterminée
 - Cas de recours, motifs, forme, contenu, renouvellement, successions...
- Le Contrat à Temps Partiel
 - Conditions, spécificités, forme, contenu,
- Le recours au travail temporaire
- Les contrats aidés
- Les stagiaires

Module 2 : Gérer l'exécution du contrat de travail

- La modification de la relation contractuelle de travail
 - Changement des conditions de travail, modification du contrat, procédures...
- Les suspensions de l'exécution du contrat
 - Différents types d'absences, congés payés, autres types de congés, jours fériés, ...
Maladie et Accidents du travail, conséquences,
Les absences diverses
- Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
 - Définition, conditions, conséquences, le contingent annuel, modalités ...



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



- Contrepartie obligatoire en repos
- Les repos compensateurs
- Le Pouvoir disciplinaire
 - Notion de faute, échelles des sanctions, proportionnalité, interdictions
 - La procédure et sa mise en œuvre
 - Harcèlement et discrimination
- Le règlement intérieur

Module 3 : La fin du contrat de travail

- Les différents modes de ruptures du contrat de travail
 - A l'initiative du salarié - A l'initiative de l'employeur - Par accord
- Le licenciement
- Synthèse des différentes procédures : Etapes, délais...

Module 4 : Connaître et gérer les instances représentatives du personnel

- Les syndicats et leurs représentations
- Les instances élues (DP, CE, DUP, CHSCT)
- Les heures de délégation - Les réunions

Module 5 : Médecine du travail - Inspection du travail

- Portée de l'avis du médecin du travail sur l'aptitude des salariés
- Les relations avec l'inspection du travail (compétences et pouvoirs)

Module 6 : Communication avec les services paie et gestion du personnel

- Gestion et contrôle des flux d'informations
- Les éléments nécessaires au service paie (modes de transmission, délais...)
- Communication et organisation avec le service de gestion du personnel
 - Les responsabilités des représentants de l'employeur

Animateur : Consultant - Formateur en droit du travail. Professionnel de plus de 15 ans d'expérience en gestion de personnel.